



B.7. RÈGLES SPÉCIFIQUES PLATEAU FO - SO - DT

Modifications du règlement 2023/2024 en rouge suite aux décisions du comité directeur fédéral du 8 juin 2024

B.7.1. Participation

Voir les règles générales (§A) et tableaux (§D) suivants :

<u>001 - Fosse olympique</u> :	CF, CG, JF, JG, D1, S1, S2, S3.
<u>002 - Skeet olympique</u> :	CF, CG, JF, JG, D1, S1, S2, S3.
<u>003 - Double trap</u> :	CG, JG, D1, S1, S2, S3.

Les tirs des championnats régionaux se font sur le même programme que le championnat de France, c'est à dire 125 plateaux pour toutes les catégories – Pour le Double trap dans toutes les catégories : 120 plateaux (en fonction des contraintes liées aux installations du club).

B.7.2. Championnats de France

Voir les règles générales (§A) et règles spécifiques suivantes.

Pour la saison 2023/2024, le match de qualification en FO et SO se fera sur le programme suivant :

- 100 plateaux le Samedi
- 25 plateaux le Dimanche suivi des finales scratch

L'accès aux championnats de France est open sous réserve de participation au championnat régional et en fonction du nombre de places disponibles. **Rappel : le programme est de 125 plateaux en FO et SO, et de 120 plateaux en DT pour toutes les catégories d'âge.**

Équipes : Classement par équipe établi pour les épreuves DT, toutes catégories confondues. Une équipe par club est autorisée.

Finales :

Des finales scratch seront organisées pour les catégories suivantes en Fosse et en Skeet regroupant les 6 meilleurs tireurs :

- Finale "Open Seniors" : regroupant les classements S1, S2 et S3
- Finale «Open Dames» : regroupant les classements D1, JF et CF
- Finale «Open Jeunes Garçons» : regroupant les classements JG et CG

Un titre de Champion de France sera attribué dans chacune des catégories sur la base du match de qualification en 125 plateaux.

En cas d'égalité pour les 3 premières places, les tireurs seront départagés par un shoot-off (ISSF Rules 9.15.3.3). Pour les égalités après la 4^{ème} place, la règle de la remontée des planches sera appliquée (ISSF Rules 9.15.3.4)



À l'issue des Finales Open, un titre de champion de France sera attribué. Les vainqueurs des finales se verront remettre un trophée.

Il sera possible d'être double Champion de France, dans sa catégorie et à l'issue de la finale open.

B.7.3. Match par équipe Mixte FO et SO

L'inscription d'une équipe Mixte est open sous réserve de participation des 2 tireurs la constituant au championnat régional. Cette épreuve par équipe mixte se déroule en deux phases lors du championnat de France :

- Un match de qualification en 75 plateaux par tireur (150 au total de l'équipe).
- Puis une phase finale éliminatoire.

Le détail des modalités de tir est consultable sur le règlement ISSF sur le site internet fédéral.
>> <https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2024/06/Regles-Fosse-Olympique-Mixed-Team-1.pdf>

Catégories et composition d'équipe

Chaque équipe doit respecter la mixité. Classement mixte établi pour les épreuves FO et SO, toutes catégories confondues. Un tireur étranger maximum peut faire partie de l'équipe. Une équipe peut être composée de deux tireurs inscrits sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports.

Qualification pour le championnat de France

Plusieurs équipes par club sont autorisées **mais seules deux équipes par club pourront intégrer les phases finales.**

L'inscription d'une équipe Mixte est open sous réserve de participation des 2 tireurs la constituant au championnat régional (sauf dérogation).

B.7.4. Club France

La Direction Technique Nationale met en place un Club France pour les épreuves ISSF Plateau afin d'honorer les meilleurs tireurs des épreuves Skeet olympique et Fosse olympique.

Le Club France permet d'identifier les premiers de chaque classement par épreuve et catégorie en leur remettant des écussons spécifiques « Club France 2023 ».

Cette récompense n'apporte aucune aide sportive et ne s'apparente à aucun collectif national existant. Les tireurs de ce « Club France » ne bénéficient d'aucun suivi d'entraînement, d'aides financières et matérielles et d'accès direct à des épreuves sélectives en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

Les membres du Club France 2024 sont répartis selon le tableau ci-dessous qui pourra être revu à la baisse en fonction du nombre de tireurs réellement présents dans chaque catégorie lors de la compétition :



CATÉGORIES	FOSSE OLYMPIQUE	SKEET OLYMPIQUE	PARA TRAP
Juniors Filles	3	3	
Juniors Garçons	6	6	
Dames	6	3	
Seniors 1	24	12	
PT1			3
PT2			3
PT3			3
Seniors 2	3	3	
Seniors 3	3	3	

En cas d'égalité, les tireurs ne seront pas départagés et seront considérés à la même place et membres du Club France.

Le nombre distribué sera proportionnel au nombre d'engagés dans chaque catégorie.
Principe de base : 1 écusson pour 3 tireurs.

